

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 18/03/2025

POZZONI Bruno, Bourgmestre – Président ;

D'HAUWER PINON Kim, LEHEUT Emerence, GELAY David, MINON Cathy, KONDRE Delphine, Echevins ;

COTTON Annie, HOYAUX Maryse, R' YADI Régis, CAPRON Elie, SITA Giuseppe, POELART Freddy, DOGRU Nurdan, BLONDEAU Philippe, TAVERNA Calogero, LELEUX Romain, IALIPRETE Magali, GAUCHY Nathalie, HOYAUX Jean-Michel, SAUVENIERE Ÿnal, LENAIN Camille, MBONGO

BOKETSHU Mike, PETIT Patrick, LESCART Ronald, FARNETI Anna-Rita, VEULEMANS René,

JONNIEAUX CHAPELAIN Marie-Françoise, Conseillers

BOITTE Marc, Président du CPAS avec voix consultative

FRANÇOIS Moïra, Directrice générale.

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h00 ; 27 membres sont présents.

Monsieur le Président du CPAS, Marc BOITTE, est absent.

SEANCE PUBLIQUE

1. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

DECIDE à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 18/02/2025.

2. RAPPORT DE REMUNERATION PREVU A L'ARTICLE L6421-1 DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION

Exercice 2024 - Approbation-Décision-Vote

DECIDE à l'unanimité d'établir le rapport de rémunération de la Commune de Manage relatif à l'exercice 2024, tel que prévu à l'article L6421-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, en vue de sa transmission au Gouvernement wallon.

3. REPRESENTATION DE LA COMMUNE AUPRES DES ORGANISMES AUXQUELS ELLE EST ASSOCIEE

3.1 Antenne Centre Télévision - Représentation de la Commune - Prise d'acte

PREND ACTE des désignations en qualité de délégués communaux, auprès l'asbl Antenne Centre Télévision, de

- Monsieur l'Echevin David GELAY (PS) ;
- Madame Françoise GENARD (LES ENGAGES & UPManage) ;
- Madame Ophélie PARDON (MR).

3.2 EthiasCo - Représentation de la Commune - Prise d'acte

PREND ACTE de la désignation de Madame la Conseillère Nathalie GAUCHY (PS) en qualité de déléguée communale au sein de l'assemblée générale de la srl EthiasCo.

3.3 Logicentre - Représentation de la Commune - Prise d'acte

Monsieur l'Echevin David GELAY ne participe pas au vote de ce point.

PREND ACTE des désignations en qualité de délégués communaux et de candidats administrateurs auprès l'asbl Logicentre, de

- Madame l'Echevine Emerence LEHEUT (PS) ;
- Madame la Conseillère Magali IALIPRETE (PS) ;
- Madame la Conseillère Anna-Rita FARNETI (PS) ;
- Madame Régine-Gina NTAKIRUTIMANA (LES ENGAGES & UPManage).

4. CONSEIL DE POLICE

Validation de l'élection des membres du Conseil de Police par le Collège provincial du Hainaut – Communication

Le Conseil reçoit communication de la décision du Collège provincial du Hainaut du 19/12/2024, reçue à l'Administration communale le 21/12/2025, validant l'élection des membres du Conseil de Police de la Commune de Manage.

5. COMPTABILITE

Amicale des Pensionnés de l'Entité Manageoise – subvention 2025 – Octroi – Décision-Vote

Monsieur l'Echevin David GELAY ne participe pas au vote de ce point.

DECIDE à l'unanimité (26 votants) :

Article 1 : d'approuver l'affectation du subside octroyé en 2024 à l'Amicale des Pensionnés de l'Entité Manageoise ;

Article 2 : d'octroyer pour l'exercice 2025 à cette association une subvention d'un montant de 5.437,00 €.

Article 3 : d'imposer à cette association qu'elle affecte ce subside à la couverture des dépenses inhérentes aux activités qu'elle organisera et à la promotion des activités utiles à l'intérêt général.

Article 4 : d'exiger de l'association précitée qu'elle justifie de l'utilisation de cette subvention au plus tard le 31 mars 2026 en rentrant un bilan détaillé des frais exposés.

6. ENSEIGNEMENT

6.1. Premier appel à candidatures à une fonction de directeur(trice) temporaire pour une durée supérieure à 15 semaines d'une école communale fondamentale ordinaire du réseau officiel subventionné – école communale de Bois d'Haine, rue Happe – ratification - vote.

DÉCIDE à l'unanimité DE RATIFIER la décision du Collège communal du 13/01/2025 de marquer son accord sur l'appel interne-externe à candidatures à une désignation à titre temporaire pour une durée supérieure à 15 semaines dans une fonction de directeur (trice) à l'école communale de Bois d'Haine, rue Happe.

6.2. Premier appel à candidatures à une fonction de directeur(trice) adjoint(e) à titre temporaire d'une durée supérieure à 15 semaines dans une école communale fondamentale ordinaire du réseau officiel subventionné – école communale Coq-Cau-Bois – ratification - vote.

DÉCIDE à l'unanimité DE RATIFIER la décision du Collège communal du 13/01/2025 de marquer son accord sur l'appel interne à candidatures à une désignation à titre temporaire pour une durée supérieure à 15 semaines dans une fonction de directeur (trice) adjoint(e) à l'école communale Coq-Cau-Bois.

7. PLAN DE COHESION SOCIALE

Convention de location entre la Commune de Manage et Centr'Habitat - Cité Parc de Bellecourt, 200/004 Approbation-Décision-Vote

DECIDE à l'unanimité d'approuver la convention de location établie par Centr'Habitat srl relative au logement sis Cité Parc de Bellecourt, 200/04, à usage du PCS.

8. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) – Désignation des membres de la composante 1 – Prise d'acte

PREND ACTE des désignations, en qualité de membres effectifs et suppléants pour la composante 1 politique de la Commission Communale de l'accueil (CCA) de :

- Madame l'Echevine Kim D'HAUWER PINON, en qualité de Présidente, en tant que membre effectif et Monsieur l'Echevin David GELAY en qualité de Président suppléant pour le groupe PS ;
- Madame la Conseillère Nurdan DOGRU en qualité de membre effectif et Madame la Conseillère Anna-Rita FARNETI en qualité de suppléante pour le groupe PS ;
- Madame la Conseillère Camille LENAIN en qualité de membre effectif et Monsieur le Conseiller Ünal SAUVENIERE en qualité de suppléant pour le groupe LES ENGAGES & UPManage.

9. PETITE ENFANCE

Plan cigogne +5200 - Aménagement de la crèche « La Tarentelle » - Version corrigée du cahier des charges - Décision-Vote

DECIDE à l'unanimité de revoir sa décision du 17 décembre 2024 et d'approuver les clauses et conditions du cahier des charges modifié n° 65290-Marché n°C2022/146 ainsi que ses annexes.

10. DIVISION TRAVAUX

10.1. Convention relative à la gestion et la prise en charge des coûts associés à l'entretien des espaces verts

Approbation – Décision-Vote

DÉCIDE à l'unanimité d'approuver la convention relative à la gestion et la prise en charge des coûts associés à l'entretien des espaces verts.

10.2. Rénovation urbaine de la Hestre - Aménagement de la rue Abel Wart – Emprises – Décision-Vote

DÉCIDE par 22 oui, 1 non et 4 abstentions :

Art. 1^{er} : De constater la modification de la voirie et du trottoir de la rue A. Wart dans le cadre de la prescription acquisitive (par usage trentenaire du public).

Art. 2 : De confirmer l'acquisition de l'assiette de la voirie par les autorités communales.

Art. 3 : D'accorder au présent acte les mesures de publicité suivantes :

- Le conseil communal demande au collège d'envoyer en outre simultanément la présente délibération au Gouvernement Wallon représenté par la DGO4.
- Le public est informé de la présente délibération par voie d'avis suivant les modes visés à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et la délibération est intégralement affichée, sans délai et durant quinze jours.
- La présente délibération est intégralement notifiée aux propriétaires riverains.

De rappeler que la présente délibération n'est pas susceptible de recours et reste adoptée sans préjudice des droits civils des tiers

11. ENVIRONNEMENT

Terre asbl - Convention de collecte de textiles via des bulles à vêtements – Adoption-Décision-Vote

DÉCIDE à l'unanimité de marquer son accord sur l'adoption de la convention de collecte de textiles via des bulles à vêtements par Terre asbl, sur site privé - Centre Psychiatrique Saint-Bernard, rue J. Empain 43 à 7170 Manage et d'envoyer copie de la convention signée au SPW dans le cadre du recensement des conventions pour les collectes de déchets textiles ménagers sur le territoire de la Wallonie.

12. SPORTS

Mérites Sportifs Manageois - Modification du règlement – Décision-Vote

Décide à l'unanimité d'abroger le règlement d'ordre intérieur du 13-10-1998 tel que modifié en date du 27-03-2007, 22-02-2011 et 20-12-2011 et d'approuver le nouveau règlement des mérites sportifs manageois.

13. QUESTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Il est répondu aux questions suivantes au sujet desquelles il est peu ou prou débattu.

Questions orales de Monsieur le Conseiller Ünal SAUVENIERE :

- 1) Etat de la voirie - Rue du Long Tri - 7170 Manage. Dangerosité pour les utilisateurs.
- 2) Mobilier urbain : présence, entretien et amélioration du mobilier urbain (bancs publics)

Les Conseillers n'ayant plus de questions ni de remarques à formuler, Monsieur le Président clôture la séance publique à 20h44 et prononce le huis clos qui débute à 20h45.

Monsieur le Président clôture la séance à 20h47.

Par le Conseil,

La Directrice générale,
Moïra FRANÇOIS

Le Bourgmestre,
Bruno POZZONI